



**L'investissement viticole est également accessible** par l'intermédiaire de fonds dédiés, à l'image de Nobles Crus, un fonds d'investissement spécialisé de droit luxembourgeois de la société Elite Advisers créée par Miriam Mascherin et Michel Tamisier.

**Q**uel est le cœur d'activité du fonds Nobles Crus ?

**Miriam Mascherin :** Notre fonds investit dans les vins primeurs et les vins en bouteilles, les premiers grands crus ou assimilés, les millésimes récents ou anciens, provenant essentiellement de Bourgogne, Bordeaux ainsi que dans une moindre mesure d'Italie et d'Espagne. Parmi les principales lignes du portefeuille figurent des bouteilles de Latour, Romanée-Conti, Cheval Blanc ou encore Petrus, Ausone, Barolos et autres Vega Sicilia. On y retrouve également quelques vins du nouveau monde.

**Comment s'effectue le choix de votre portefeuille ?**

**Michel Tamisier :** Le gérant de Nobles Crus, Christian Roger, entouré des cogérants, n'a pas son pareil pour dénicher les meilleurs crus et les grands millésimes, partout dans le monde. L'accent est mis sur les grands crus classés

millésimés qui représentent 70 % du portefeuille, le solde étant dévolu aux primeurs, en se limitant toujours aux meilleures années avec un maximum de 20 % et aux liquidités (10 % minimum) pour faire face aux éventuelles sorties du fonds. Christian allie son expérience bancaire de 20 ans dans les plus grandes institutions internationales à ses connaissances en œnologie pour optimiser en permanence la valeur de la cave. Son intérêt pour le monde du vin s'est manifesté très tôt et n'a fait que croître au fil des années. En 1998, il quitte le secteur bancaire pour se consacrer entièrement à sa passion pour le vin. Entouré d'une équipe de dix personnes, il apporte ses talents d'œnologue averti et de gestionnaire chevronné à la sélection et la gestion des vins du portefeuille.

**Au regard des tendances du marché, le vin représente-t-il, selon vous, une réelle opportunité d'investissement ?**

**MT :** Le marché mondial du vin se

### Focus

sur les modalités de...

- L'acquisition de parts :

L'investisseur a la possibilité de souscrire en direct *via* sa banque (investissement minimum de 125 000 euros), *via* un mandat de gestion (dans ce cas, il n'y a pas de minimum d'investissement) ou encore par le biais de contrats d'assurance étrangers (luxembourgeois, irlandais, belges par exemple), où l'investissement est bien souvent inférieur à 125 000 euros. Tout comme il est possible d'effectuer un investissement par apport en nature.

- La sortie du fonds :

Grâce à une valorisation mensuelle, l'investisseur dispose d'une totale liberté d'entrée et de sortie. Après un an de présence dans le fonds, il peut choisir de racheter tout ou partie de son investissement en nature. ■



**Miriam Mascherin**  
**Michel Tamisier**  
Elite Advisers

vin, les montres de collection et les œuvres d'art s'est accrue, dans la mesure où les investisseurs cherchent un refuge contre l'inflation, et souhaitent confier leur fortune à des classes d'actifs moins traditionnelles que les actions, les obligations et l'or. Et comme l'a révélé la dernière étude de Cap Gemini, l'investissement « passion »<sup>(2)</sup> devient un choix de portefeuille de plus en plus populaire<sup>(3)</sup>.

**Quelles sont vos conseils pour effectuer un placement...juteux ?**

**MM :** Il convient de ne privilégier que les grands crus et les premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne et de n'investir que dans les meilleurs millésimes... Cette stratégie appliquée depuis le lancement du fonds en 2008 nous a ainsi permis d'enregistrer une performance de plus de 52 % et d'obtenir un rating 5 étoiles Morningstar.

**MT :** Il est important de rappeler que la constitution d'une cave de grands vins s'inscrit dans un objectif de plaisir. En outre, nous recommandons de confier à un professionnel le soin de gérer de façon active un portefeuille investissant dans les grands vins. ■

**Notes**

- (1) « *Raise Your Glass: Wine Investment and the Financial Crisis* » (« Lever votre verre : l'investissement dans le vin et la crise financière »)
- (2) Les investissements passion englobent les objets de collection, bijoux et montres de luxe, les grands vins, les antiquités et les pièces de monnaie (catégorie représentant 14 % du total)
- (3) « *En 2009, de nombreux particuliers fortunés ont cherché à protéger leur fortune en investissant dans des actifs tangibles et ont, en conséquence, réduit leur exposition aux actions et aux investissements alternatifs* »

compose de vins de consommation rapide et de vins prestigieux. Ces derniers ont une qualité, une longévité et un historique irréprochables. Leurs cours détiennent un beau palmarès de performance et ils bénéficient d'un marché secondaire à forte liquidité. Les vins de premier ordre, dont les vins de Bordeaux, de Bourgogne, de la Vallée du Rhône, de Toscane, du Piémont et de Champagne, ont une valeur de revente importante, et sont très négociés sur le marché secondaire mondial.

**MM :** Les recherches portant sur les 50 dernières années démontrent que les grands vins ont dégagé un retour sur investissement sur le long terme constant, avec un rendement moyen de 13 %. Ce constat nous le retrouvons également dans une étude<sup>(1)</sup> publiée en avril 2010 par deux économistes de l'université de Fribourg, Philippe Masset et Jean-Philippe Weiss-

kopf, qui recommandaient l'un et l'autre d'investir jusqu'à 20 % des portefeuilles dans des bouteilles de vin. Après avoir compilé les données provenant de 144 ventes aux enchères effectuées aux Etats-Unis entre 1995 et 2009 et totalisant 237 millions USD de transactions, ils ont constaté que la valeur des vins – rouges comme blancs – avait résisté aux attentats du 11 septembre 2001. Même la crise financière de 2008-2009 n'a eu qu'un impact limité sur l'indice des vins créé par les deux chercheurs, avec une baisse de 18 % seulement. L'étude fait en outre valoir « *qu'inclure des vins, et en particulier des vins prestigieux, dans un portefeuille, augmente le rendement de celui-ci tout en réduisant son risque, notamment en période de crise financière* ». Au cours des récentes décennies, la demande en investissements alternatifs tels que le